

Brèves

Une approche entreprise

Depuis sa création, le Céreq entretient des relations plus ou moins étroites avec les entreprises. Les liens sont multiples, que les entreprises constituent un terrain d'investigation pour l'analyse de la relation formation-emploi ou qu'elles s'adressent directement au Centre pour les aider à mieux cerner leur gestion des ressources humaines. C'est à l'analyse de ces collaborations qu'un nouveau groupe de travail est consacré.

Pour mener à bien ses missions, analyser la relation formation-emploi dans le but d'éclairer les différents acteurs, le Céreq et ses centres associés sont conduits à susciter et entretenir de nombreuses relations avec les entreprises. Certaines sont éphémères, pour les besoins d'une enquête elles prennent la forme bien connue du « terrain », d'autres sont plus partenariales quand il s'agit de répondre à une demande précise, d'autres enfin sont plus pérennes quand différents travaux ont conduit à des investigations répétées.

Un séminaire de travail sur « les approches entreprises » a été créé, dans le but de confronter et capitaliser tous ces travaux sur les plans méthodologique et scientifique. Dès sa première réunion, le 30 mai 2006, le groupe s'est donné quatre types d'objectifs à plus ou moins long terme :

Rassembler les travaux en entreprises dans tous leurs aspects

- pratiques : contacts, histoire et potentialité de la relation ;
- méthodologiques : types d'investigations, acteurs rencontrés, type de collaboration avec l'entreprise ;
- scientifiques : objets d'investigation, résultats, perspectives.

Capitaliser les acquis du passé en la matière

- un premier bilan des dispositifs collectifs ayant fonctionné dans le passé (Programme POETE, Répertoire français des emplois...) a été réalisé ;
- le groupe essaiera d'en tirer les enseignements pour l'avenir en termes de fonctionnement coopératif, de possibles constructions communes, de positionnement face à la demande, de vision prospective.

Dynamiser les approches entreprises

L'étape du bilan devrait déboucher sur la coordination des travaux futurs, voire sur une programmation mieux raisonnée. Confronter les méthodes et les résultats devrait démultiplier les valorisations possibles.

Démarrer la préparation des orientations à moyen terme en abordant une réflexion de fond sur certains thèmes apparus au cours des discussions : la diversité de la forme « entreprise » et le tissu des relations (groupes, réseaux divers...), la spécificité des PME, les langages sur le travail (nomenclatures, classifications, référentiels, répertoires...), etc.

La prochaine réunion aura lieu le 20 octobre 2006. Elle aura pour but de commencer l'élaboration d'une base de données et d'une cartographie des travaux en entreprises réalisés dans les quinze dernières années et de discuter la programmation des travaux pour l'année 2006/2007. Deux autres journées sont prévues en janvier et en mai 2007.

■ Contacts :

Damien Brochier (Céreq),
tél. 04 91 13 28 88,
e-mail : brochier@cereq.fr,

Marie-Christine Combes
(Céreq),
tél. 04 91 13 28 88,
e-mail : combes@cereq.fr,

Chantal Labruyère (Céreq),
tél. 04 91 13 28 88,
e-mail : labruyere@cereq.fr,

José Rose (Céreq),
tél. 04 91 13 28 88,
e-mail : rose@cereq.fr

La certification, nouvel instrument de la relation formation-emploi. Un enjeu français et européen.

José Rose, Josiane Teissier (ed) ;

Relief N° 16, juillet 2006



Ce Relief rend compte des travaux d'un séminaire interne du Céreq et de son réseau sur « Quelles certifications pour quels usages ? ». Il consacrait l'existence d'un objet de recherche qui n'était plus le diplôme ou la formation dans leur relation à l'emploi et au travail, mais bien les « certifications », le sens de leur foisonnement, l'identification des enjeux sous-jacents pour les divers acteurs qui les utilisent. Les articles proposés ici portent sur l'approfondissement de quelques-unes des questions en débat :

- approche comparative, notionnelle et théorique pour définir « la certification », analyser les éléments qui distinguent les certifications les unes des autres et singulièrement le diplôme ;
- survey des théories économiques pour cerner les fondements de la valeur des diplômes sur le marché du travail et éclairer la valeur des certifications acquises dans le cadre de la formation continue ;
- analyse des usages de la nomenclature des niveaux, ayant contribué à forger la catégorie générale de « certification » ;
- approche généalogique, pour saisir la construction de la « certification » comme catégorie à partir du cas de la commission technique d'homologation ;
- analyse historique des modes de gouvernance adoptés par la Communauté européenne en recherche d'une cohérence des systèmes nationaux de certification ;
- analyse comparative des objectifs dont se dotent les pays européens et des évaluations qu'ils font de leurs politiques.

Quatre questions traversent les différents textes. L'émergence de nouveaux types de certifications s'accompagne-t-elle d'une « dissociation » entre formation et certification ? Cette émergence porte-t-elle atteinte à la place prépondérante du système éducatif ? La nomenclature des niveaux qui en est l'instrument de mesure est-elle adaptée et que signifie sa remise en cause ? Quel sens donner à ce foisonnement de certifications dans le paysage français au moment où la Communauté européenne vise à construire une harmonisation des systèmes nationaux de certifications ?

■ **Contacts :** José Rose (Céreq),
tél. 04 91 13 28 88, e-mail : rose@cereq.fr
Josiane Teissier (Céreq), tél. 04 91 13 28 88,
e-mail : teissier@cereq.fr

L'intégration des jeunes opérateurs chez PSA Peugeot Citroën. Contextes sociétaux, effets de sites et identités au travail.

Nathalie Moncel et Emmanuel Sulzer (ed).

NEF N° 22, juillet 2006.

Cette note porte sur l'intégration de jeunes opérateurs dans des usines de montage automobile de Peugeot Citroën situées dans trois pays européens (Espagne, Grande-Bretagne et France). L'intégration doit se comprendre au regard de l'inscription des postes d'opérateurs au sein de collectifs de travail et d'établissements particuliers, eux-mêmes inscrits dans des contextes nationaux particuliers. La première partie examine les facteurs conditionnant l'embauche de jeunes opérateurs : conditions de présence et de disponibilité de la main-d'œuvre jeune dans chacun des pays ; caractéristiques du secteur de la construction automobile ; caractéristiques des zones d'emploi et des sites PSA étudiés. Les intermédiaires et réseaux sociaux mobilisés pour le recrutement diffèrent tout comme les formes d'emploi, cependant toutes à durée limitée lors de la première entrée. La sélection pour le passage à l'emploi stable met en jeu des procédures et des acteurs différents selon les sites. Au-delà des diversités, tous les jeunes opérateurs en emploi temporaire se vivent dans un modèle de file d'attente et dans un système de dépendance où la décision conditionnelle de leur intégration ne s'appuie pas de façon décisive sur leurs qualités de travail.

La mise en perspective des places dévolues aux jeunes dans chaque pays fournit des éléments de compréhension des différents modes de structuration de leur rapport au travail et à l'entreprise. Tendue vers la perspective de stabilisation en emploi, l'intégration dans l'entreprise passe par le modelage progressif et plus ou moins conflictuel aux exigences de l'entreprise et à la dureté du travail. Toutefois, l'attachement à l'entreprise prévaut mais peut être un choix par défaut en fonction du dynamisme du marché du travail non qualifié de chacun des pays et des zones d'emploi concernées.

Le compte-rendu de ce travail est accompagné d'une post-face du responsable des Relations sociales Europe de PSA Peugeot Citroën qui explicite en quoi cette étude a permis au groupe d'élaborer des plans d'action et de mettre en oeuvre des mesures visant une meilleure insertion de ces jeunes salariés.

■ **Contacts :** Nathalie Moncel (Céreq),
tél. 04 91 13 28 28, e-mail : moncel@cereq.fr
Emmanuel Sulzer (Céreq),
tél. 04 91 13 28 28, e-mail : sulzer@cereq.fr



Formation et emploi en région

Outils, méthodes, enjeux

Travaux du groupe Cereq

Formation et emploi en région. Outils, méthodes, enjeux.

Bernard Hillau,
Georgie Simon Zarca (Ed) Céreq, 2006

La capacité d'expertise technique dans le champ de la formation et de l'emploi est devenue, avec la décentralisation, un enjeu important pour les acteurs régionaux. Alors que les besoins et les attentes vont croissant, de nombreux outils d'analyse ont vu le jour. Cependant, leur diversité rend le paysage de l'expertise régionale formation-emploi relativement opaque pour les non-spécialistes. Quel état des lieux peut-on faire des ressources techniques ? Sur quels critères choisir un outil plutôt qu'un autre, pour répondre à quelle question ? D'autre part, le décalage est parfois important, entre la demande des décideurs/utilisateurs qui ont

une culture de l'action, et la réponse des concepteurs/techniciens qui ont une culture de la méthode et de l'objectivation du réel. Aux questionnements, parfois faussement simples, posés par les décideurs, les informations que génèrent les outils apportent-elles des réponses directement mobilisables ? C'est autour de ces questions de méthode et d'usage des outils en région, qu'un groupe de techniciens et d'experts s'est constitué en séminaire de travail. Coordonné par le Céreq, cet ouvrage rend compte de leurs travaux et réflexions.

■ *Contacts : Georgie Simon Zarca (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e-mail : zarca@cereq.fr*

Bernard Hillau (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e-mail : hillau@cereq.fr

Vient de paraître

Dossier Immigration et marché du travail



n°94 - avril-juin 2006

Prix du numéro : 14,30 €
Abonnement d'un an (4 numéros)
France 54 € (TTC)

Ce numéro peut être commandé à

La Documentation française
124, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
Tél. 01 40 15 70 00
Fax. 01 40 15 68 00

La discrimination ethnique à l'embauche à l'agenda politique belge. Prouver l'existence de discriminations peut-il suffire à instaurer des politiques anti-discriminatoires ?

Ilke Adam

Une double pénalisation pour les non-diplômés du supérieur d'origine nord-africaine ? Les inégalités d'origine nationale peuvent se doubler d'inégalités entre les sexes.

Alain Frickey et Jean-Luc Primon

Discrimination dans l'accès à l'emploi des jeunes d'origine immigrée en Suisse. Utiliser des curriculum vitae fictifs permet de mesurer la discrimination, qui se révèle d'une ampleur insoupçonnée.

Rosita Fibbi

L'enseignement, une chance de mobilité sociale pour les jeunes issus des immigrations ? Pour les jeunes issus de l'immigration, la fonction publique serait-elle un moyen d'éviter la discrimination rencontrée sur le marché du travail ?

Frédéric Charles

Quelle professionnalisation dans le travail social pour les diplômés issus de l'immigration ? Avoir des origines étrangères constituerait-il un atout pour travailler au sein du secteur social ?

Marnia Belhadj

Les immigrés accèdent moins à la formation professionnelle continue. Les inégalités au détriment des populations immigrées et de leurs enfants en matière d'accès à l'emploi ne se retrouvent qu'en partie dans le domaine de la formation continue.

Didier Gélot et Claude Minni

L'Iredu, centre associé de Bourgogne au Céreq, en coopération avec la Banque Mondiale, avec le soutien de l'université de Bourgogne, du Céreq, du CNRS, du conseil régional de Bourgogne et de la Mairie de Dijon, a organisé les 20, 21, 22 et 23 juin derniers, un colloque international qui avait pour thème la question de la pertinence des travaux des économistes de l'éducation pour faire face aux défis que rencontrent les systèmes éducatifs dans les sociétés contemporaines.

Ce colloque a été dédié à la mémoire de Jean Claude Eicher, fondateur de l'Iredu au début des années 70, qui fut l'un des principaux pionniers de l'introduction de l'économie de l'éducation en France. Profondément préoccupé par le bénéfice social des investissements éducatifs et des liens entre éducation et marché du travail, il fut l'un des premiers artisans de la création du Céreq et de son réseau. Jean-Claude Eicher est décédé en 2003, et une association dite des Amis de Jean-Claude Eicher pour la promotion de l'économie de l'éducation a été créée, avec entre autres objectifs la constitution d'un fonds destiné à attribuer un prix bi-annuel, avec une préoccupation particulière pour les chercheurs travaillant sur les problèmes d'éducation dans les pays en développement, ou pour les chercheurs originaires de ces pays. Le premier prix a eu pour lauréate Magali Jaoul-Grammare du LAMETA (Laboratoire montpelliérain d'économie théorique et appliquée).

Près de 200 économistes de l'éducation, venant de 36 pays différents de tous les continents ont participé à cette rencontre peu usitée dans leur discipline, la dernière remontant à 1986, à Dijon déjà. Certains observateurs estiment que les travaux des économistes de l'éducation ont au total peu d'impact sur les politiques éducatives nationales. Des questions comme le financement, l'efficacité, la rationalisation des moyens, la sélection, l'adéquation des diplômés au marché du travail, sont traitées avec des résultats convergents depuis fort longtemps sans que les politiques éducatives s'en inspirent réellement. Les travaux présentés à Dijon ont offert un démenti formel à de tels propos. Les travaux sur les bénéfices multiformes de l'éducation primaire en matière de développement, sur les déterminants les plus efficaces et les moins coûteux susceptibles d'améliorer les performances des élèves et la qualité des systèmes éducatifs, sur l'impact de la qualité en matière de croissance macroéconomique ou de changements dans les comportements individuels, sur l'équité et l'égalité des chances, sur la gouvernance des écoles et la diversification des sources de financement, sur l'impact de la taille des classes et des modes de rémunération des enseignants, ont contribué puissamment à la connaissance des mécanismes de fonctionnement des systèmes éducatifs, et ouvrent des pistes très prometteuses de réforme susceptibles d'améliorer de manière durable les résultats des systèmes éducatifs dans le monde.

Pour en savoir plus, voir les communications sur le site de l'Iredu, www.u-bourgogne.fr/colloque-iredu,

■ Contact :
Jean-Jacques Paul,
e-mail : jjpaul@u-bourgogne.fr

Ils publient ailleurs

Les maisons de l'emploi, guichet unique et outil de coordination dans les territoires

Isabelle Borrás

Actualité de la formation permanente, n° 199, 2005

Dans un dossier d'Actualité de la formation permanente, intitulé « Emploi-formation : l'impact du plan de cohésion sociale sur les acteurs », Isabelle Borrás, chargée d'études au centre associé au Céreq de Grenoble, propose un article sur « Les maisons de l'emploi, guichet unique et outil de coordination dans les territoires ». Le plan de cohésion sociale pointe diverses difficultés dans l'organisation du dispositif français d'intervention en direction des chômeurs : « éparpillement des acteurs, faible lisibilité, difficultés de pilotage au niveau local,

insuffisance de suivi individualisé, manque de prévisions objectives des besoins en ressources humaines et décalages avec l'offre de formation à l'échelon des bassins d'emploi ». Les maisons de l'emploi devraient permettre de fédérer les acteurs et de faire évoluer les services offerts. Des expériences analogues ont vu le jour localement dès le début des années quatre-vingt. L'analyse de quelque soixante structures anciennes permet de confronter leur expérience au cadre juridique et au processus de labellisation actuel. Si le plan de cohésion sociale devrait indubitablement créer la dynamique recherchée, il ne faut pas s'attendre à des effets immédiats tant la « coordination entre des acteurs ayant gardé leur autonomie institutionnelle prend du temps et qu'il ne suffit pas de décréter leur regroupement dans un même bâtiment pour que les services évoluent.

■ Contact :
e-mail, isabelle.borras@upmf-grenoble.fr
Tél. : 04 76 82 56 92
Fax : 04 76 82 59 89